

Préposé(e) à l'aréna et opérateur(trice) de surfaceuse

REEMPLACEMENT TEMPORAIRE

Direction des loisirs, des sports et des espaces verts

La Ville de Ville-Marie désire accueillir dans son équipe une personne dynamique et compétente pour pourvoir au poste de préposé(e) à l'aréna et opérateur(trice) de surfaceuse.

Le remplacement est pour une durée indéterminée et comporte des horaires variables de soir et de fin de semaine.

Rôles & responsabilités

Sous l'autorité de la directrice des loisirs, sports et espaces verts, l'employé aura à exécuter les tâches suivantes :

- Assurer l'entretien ménager de l'aréna et la surveillance des lieux ;
- Opérer la surfaceuse (formation fournie) ;
- S'assurer du bon fonctionnement des équipements de l'aréna et de la qualité de la glace ;
- Fournir un service de qualité à la clientèle ;
- Répondre aux besoins des clients ;
- Effectuer toute autre tâche connexe reliée au service.

Exigences

- Détenir une expérience de travail permettant d'assumer les responsabilités reliées à ce poste (un atout);
- Détenir un certificat de secourisme en milieu de travail (un atout).

Qualités requises


- Habileté à travailler seul ;
- Être responsable et proactif ;
- Être ponctuel et avoir de l'autonomie ;
- Démontrer de l'intérêt au travail ;
- Être en mesure de s'adapter aux diverses tâches.

La convention collective permet d'établir le salaire selon les qualifications et l'expérience acquise.

Taux horaire minimal : 22,56 \$ Taux horaire maximal : 28,27 \$

ENTRÉE EN FONCTION:

Il est souhaité que la personne retenue débute dès que possible



Toute personne intéressée à postuler est priée de faire parvenir sa candidature à Mme Manon Gauthier, directrice des loisirs, des sports et des espaces verts, dès maintenant (sous format Word ou PDF) à l'adresse courriel manon.gauthier@villevillemarie.org

* La Ville de Ville-Marie favorise l'équité en matière d'emploi. Nous remercions à l'avance les postulants et seuls les candidats retenus seront contactés.